



« Je ne vous appelle plus serviteurs... mais amis »

Édito

« Je ne vous appelle plus serviteurs... mais amis »

Tel est le titre d'un document de notre église de Moulins, que nous avons longuement travaillé et partagé. Il est toujours bon de revenir sur ce document,

comme un sillon que l'on prolonge. Et revenir encore, à Celui qui prononça ces paroles, à des disciples débutants, juste avant les Événements.

Mais il faut aussi revenir à l'origine :

«Comme le Père m'a aimé, moi aussi je vous ai aimés»

Ce Jésus qui aime ses disciples, c'est d'abord Jésus aimé du Père. L'amour dont il nous parle jaillit d'une expérience préalable. Cet amour premier provoque une surabondance et une contagion. Jésus n'est pas dans une demande d'amour, mais dans une invitation à l'amour. L'amour dont il nous parle n'est pas en vase clos. C'est une circulation qu'on ne peut interrompre.

Jésus, ayant reçu cet amour, donne à son tour ce même amour. C'est en nous appuyant nous aussi sur l'amour premier du Père, que nous pourrions aimer, comme il nous a aimés. L'amour est le roc sur lequel repose tout l'édifice.

«Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimé»

Jésus dans ce commandement ne demande même plus qu'on lui renvoie de l'amour, mais que nous donnions de l'amour autour de nous. On ne peut pas utiliser le commandement pour revendiquer de l'amour. Il n'est là que pour nous inviter à en donner.

Ce n'est pas la haine qu'il faut craindre, mais bien plutôt la confiscation de l'amour, qui interrompt le flux amoureux. L'impératif du commandement n'est pas d'abord d'ordre moral ; il est tout simplement essentiel pour que vive l'amour.

P. François Hiss

Intentions de prières du Saint-Père



Mars

Le sacrement de la réconciliation

Prions pour vivre le sacrement de la réconciliation avec une profondeur renouvelée, afin de goûter l'infinie miséricorde de Dieu.

Avril

Les droits fondamentaux

Prions pour ceux qui luttent au péril de leur vie pour les droits fondamentaux sous les dictatures, les régimes autoritaires mais aussi dans les démocraties en crise.

► À retrouver sur www.prieraucoeurdumonde.net/intentions-2021

La journée des futurs mariés 2021 à la maison Saint-Paul

Témoignages de fiancés

J'ai trouvé que les organisateurs étaient vraiment avenants, accueillants. Le couple référent que nous avons eu était vraiment ouvert, intéressant, pragmatique et les réflexions étaient vraiment utiles et faisaient avancer, que ce soit au niveau de la religion comme au niveau de la vie de couple en général.

Solène et Pierre-Alexis (fiancés)

Nous avons passé une très bonne journée, nous avons beaucoup apprécié les témoignages des couples témoins, les échanges, les discussions notamment dans leurs différentes expériences de la vie dans lesquelles nous avons pu nous reconnaître et qui nous rassurent pour notre avenir. Cette journée nous a également permis de repenser notre foi à travers les débats au sein du groupe grâce aux différents points de vue de chacun.

Eléonore et Jean Christophe (fiancés)



Témoignages d'animateurs

Nous avons été touchés par l'atmosphère attentive, bienveillante ressentie pendant ces 2 jours. Nous avons été touchés par les échanges en profondeur vécus dans les carrefours. Nous avons été touchés par la messe, priante, portée par la joie qui s'en dégageait, grâce au dynamisme du célébrant et à l'animation musicale joyeuse et de qualité. Nous avons été touchés par l'émotion des futurs mariés confiant leur couple à Dieu en portant leur bougie allumée.

Isabelle et Christophe (couple parrain)



Nous avons beaucoup apprécié cette journée tournée vers le partage et la découverte de soi dans le couple. Nous avons particulièrement aimé la qualité des témoignages des couples accompagnateurs, leur bienveillance et leur écoute lors des carrefours d'échanges. Merci au père Herbach et au père Morin pour leur vision de la foi et de la vie à deux. Nous retenons que le mariage est de toute évidence une aventure, mais vraie, humaine et surtout réalisable. Nous sortons de cette journée avec l'intime conviction que nous sommes protégés et accompagnés de Dieu.

Margot et Denys (fiancés)

Nous avons eu la joie de participer à la Journée des futurs mariés où les discussions sur la confiance, la foi et le mariage se sont mêlées dans une atmosphère bienveillante, chaleureuse et même musicale. Nous avons pu côtoyer entre autres des couples tuteurs, témoignant de leurs 30 années de mariage, qui nous ont permis de mieux comprendre la place de l'Eglise dans ce sacrement. En bref, une journée à ne pas manquer !

Marion et Pierre-Antoine (fiancés)

Organiser la Journée des futurs mariés 2021 compte tenu des contraintes sanitaires, une folie ? Nous avons rapidement perçu une forte attente des fiancés pour que l'Eglise soit là pour les accompagner, en cette période d'incertitude. Afin de respecter les distances « la » Journée, s'est transformée en deux journées avec un nombre limité de participants. Derrière leurs masques les jeunes couples ont pu vivre de belles expériences de partage et s'ouvrir à une réelle dimension spirituelle avec l'aide bienveillante des animateurs. A l'issue de ces journées plusieurs couples nous ont confié avoir découvert une autre image de l'Eglise et mieux percevoir que Dieu les accompagne dans la belle aventure du mariage.

Isabelle et Frédéric (responsables diocésains de la préparation au mariage)



Serge SAINT-HILAIRE et Don Menchiny SEJOURNE, séminaristes de la Société des Prêtres de Saint-Jacques pour le diocèse de Moulins, ont été admis parmi les candidats au sacerdoce le vendredi 5 février à l'église Saint-Aignan d'Orléans. La célébration a été présidée par le P. Jean-Philippe MORIN, administrateur du diocèse. Serge et Don Menchiny poursuivent leur formation au séminaire d'Orléans et leurs insertions pastorales respectivement sur les paroisses Saint-François-d'Assise et Sainte-Marie - La Trinité de Montluçon.



Lutte contre les abus

Assemblée plénière extraordinaire : une étape de réflexion sur la responsabilité



Du 22 au 24 février 2021, s'est tenue une Assemblée plénière extraordinaire des évêques de France. Inscrite par les évêques de France en plus de leurs deux assemblées habituelles, cette session avait pour objectif d'approfondir leur réflexion sur le terme de **responsabilité** dans le cadre des abus sexuels sur personnes mineures commis au sein de l'Eglise catholique.

Cette réunion, entièrement tenue en visio conférence, s'est élargie pour la moitié de sa durée à une trentaine d'autres personnes : des personnes victimes, des membres des groupes de travail mis en place en novembre 2018, des membres de cellules d'accueil et d'écoute, divers responsables ecclésiastiques (directeurs de service nationaux de la Conférence des évêques de France, la présidente de la Conférence des Religieux et Religieuses en France).

Alternant des séquences plénières et des temps de travail en petits groupes, les participants ont travaillé le terme de responsabilité sous diverses acceptions et selon divers angles : psycho social, philosophique, théologique, biblique, historique. Ils ont notamment écouté les interventions de Mme Elisabeth Pelsez, ancienne Déléguée interministérielle à l'aide aux victimes, membre de la Mission de préfiguration du Musée-mémorial du terrorisme et de M. Henry Rouso, président de la Mission de préfiguration du Musée-mémorial du terrorisme. Ils ont aussi bénéficié de l'éclairage biblique apporté par Soeur Sophie Ramond, religieuse de l'Assomption, maître en philosophie et docteur en théologie.

Lundi soir (22 février), les participants ont assisté à la pièce



de théâtre : « Pardon ? », spécialement enregistrée pour l'occasion.

À travers ces différents points de vue, la place et le rôle des personnes victimes dans cette réflexion s'est confirmée comme déterminante.

Durant cette Assemblée plénière extraordinaire, les évêques ont travaillé à la responsabilité vis-à-vis du passé, du présent et de l'avenir et ont posé un cadre pour leur réflexion à venir. Cette session s'inscrivait ainsi dans la perspective de l'Assemblée plénière de printemps (23 - 26 mars 2021) dont **le but sera d'engager l'Eglise en France pour plusieurs années dans un dispositif viable afin de la conduire hors de la crise des agressions sexuelles et des abus de pouvoir.**

Cette Assemblée plénière se plaçait aussi dans la perspective de la réception du rapport de la Commission Indépendante sur les Abus Sexuels dans l'Eglise (CIASE) ; rapport qui devrait être rendu public en octobre 2021 selon M. Jean-Marc Sauvè, Président de la CIASE.

[Communiqué de presse de la Conférence des Evêques de France]

Mis en ligne par la Conférence des évêques de France le site « luttercontrelapedophilie.catholique.fr » constitue l'une des mesures décidées par le Conseil Permanent pour améliorer la lutte contre la pédophilie au sein de l'Eglise de France.

Ce site permet aux personnes victimes ou à leurs proches d'adresser directement un témoignage à l'évêque du diocèse concerné par des faits. Il propose aussi des repères et donne des clefs de prévention, des aides à la détection et les procédures à suivre pour alerter et agir.

Enfin, la rubrique « L'Eglise face à la pédophilie », permet de suivre les mesures spécifiques prises au sein de l'Eglise en France.

► Visiter le site : luttercontrelapedophilie.catholique.fr

DIOCÈSE DE MOULINS - une équipe pour aider les victimes

En application des mesures en matière de pédophilie préconisées par le Conseil Permanent de la Conférence des Evêques de France ; une équipe d'accueil et d'écoute pour les victimes d'agressions sexuelles de la part de responsables de l'Eglise Catholique est mise en place. Il peut s'agir d'événements récents ou plus anciens. L'équipe est composée de six personnes (deux pour la région de Moulins, deux pour la région de Montluçon et deux pour la région de Vichy).

Elle travaillera en concertation avec les instances nationales mises en place par la Conférence des Evêques de France, tout particulièrement, la Cellule Permanente de Lutte contre la Pédophilie.

► Visiter le site : catholique-moulins.fr/cellule-decoute-pedophilie

Etape

Quel sens a l'admission des candidats au sacerdoce ?

Le 5 février dernier Serge Saint-Hilaire et Menchiny Séjourné ont été admis comme candidats au sacerdoce pour le diocèse de Moulins, en présence du Père Jean-Philippe Morin, notre administrateur diocésain.

Qu'est ce que cela signifie ?

L'ordination presbytérale est l'aboutissement d'un long chemin qui dure environ sept années. Plusieurs étapes importantes jalonnent ce chemin. Chaque étape est le fruit d'un discernement qui marque la liberté du séminariste mais aussi de l'Église qui appelle le candidat.

La première grande étape (après la demande d'entrée au séminaire) est celle dite de l'admission parmi les candidats au sacerdoce. Elle a lieu après au moins deux années de formation. Par cette étape, le séminariste s'élance pleinement vers le sacerdoce ministériel et promet déjà (bien que de manière temporaire) de vivre le célibat et l'obéissance à l'Église à travers son évêque.

Après plusieurs années au séminaire, le séminariste a vu son intention de devenir prêtre mûrir.

Pour être admis au ministère presbytéral le séminariste doit exprimer son désir et écrire à son évêque une lettre de



motivation. Le conseil des formateurs du séminaire donne son avis à l'évêque sur les capacités du candidat. Ensuite, son admission est exprimée lors d'une célébration au cours de laquelle l'évêque l'appelle à manifester son désir de poursuivre sa formation en vue du ministère presbytéral en s'attachant plus étroitement à l'Église diocésaine, qu'il se prépare à servir.

C'est donc un moment important puisque à partir de là, sauf événement exceptionnel, on peut commencer à envisager sérieusement l'ordination diaconale puis presbytérale...

Continuons à prier pour les vocations !

P. Pierre Marminat

Responsable diocésain de la formation au ministère presbytéral

Quêtes impérées



- **14 mars** : 4^{ème} dimanche de Carême : pour la formation et l'apostolat des laïcs.
- **21 mars** : 5^{ème} dimanche de Carême : pour le CCFD.
- **2 avril** : Vendredi Saint : pour les Lieux Saints.
- **4 avril** : Pâques : pour la formation des prêtres et des diacres.

Prochains évènements

Les événements qui vous sont proposés ci-dessous auront lieu dans le strict respect des mesures sanitaires en vigueur, sous réserve des conditions sanitaires le jour-dit. Informez-vous auprès des organisateurs du maintien de l'événement auquel vous souhaitez participer.

- **Redécouvrir la Bible - Saison II** : Messie, qui es Tu ? Par l'abbé Yves Molin, jeudis 4 et 11 mars, 20h30, sur TEAMS.
- **« Église Verte, menons le débat »** : avec le CCFD, église du Mayet, dimanche 7 mars, 14h30 - 16h30
- **Formation/ atelier avec Agnès Charlemagne** : samedi 6 mars, 10h00 - 17h00, au Centre Saint-Louis de Vichy.
- **Recollecion diocésaine {en ligne}** : « **Je ne vous appelle plus serviteurs... mais amis** » samedi 13 mars, sur le site du diocèse. (Disponible dès le 12/03 et jusqu'au 15/02).
- **« Mardi Spi »** : L'évangélisation est-elle du prosélytisme ? par le père François Hiss, Prieurale de Souvigny, le mardi 16 mars, de 9h00 à 14h30.
- **« Nettoyons la planète »** : avec le CCFD, pour les 4^{ème}, 3^{ème} et lycéens, le samedi 20 mars, salle Notre-Dame à Lapalisse, 11h00 - 16h30.
- **Animer un temps de relecture partagée** : avec le CCFD, jeudi 18 mars, 10h30, église de Liernolles.
- **« Mardi Spi »** : Une grande figure du XX^{ème} siècle, par le père Firmin Mola Mballo, prieurale de Souvigny, le mardi 6 avril, de 9h00 à 14h30.

Prochains pèlerinages

- **Pèlerinage des pères de famille***
17 avril 2021
- **Pèlerinage de la Paix - Souvigny***
Les 1^{er} & 2 Mai 2021.
- **Pèlerinage des pères de famille***
2, 3, 4 juillet 2021
- **Pèlerinage diocésain à Lourdes***
Du 6 au 11 août 2021.
- **Pèlerinage Lourdes Cancer Espérance***
Du 21 au 25 septembre 2021.

**Sous réserve des conditions sanitaires*

Contact service des pèlerinages :

Tél : 04 70 35 10 91

Mail : pelerinages.moulins@wanadoo.fr

Permanences à Saint-Paul :

les mercredis de 14h30 à 17h30.

► informations détaillées sur le site du diocèse :
www.catholique-moulins.fr

► tous les pèlerinages sur le site du diocèse :
www.catholique-moulins.fr/service-diocesains/les-pelerinages